



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

nogentsurmarne

Le Maire

Monsieur Thierry LELEU
Préfet du Val de Marne
PREFECTURE
Avenue du Général de Gaulle
94011 CRETEIL

Nogent-sur-Marne, le 24 février 2015

N.Réf. : CAB/JJPM/NM/2015/54

Objet : Suppression de l'échelle du Centre de Secours de Nogent-sur-Marne

Monsieur le Préfet,

J'apprenais par des rumeurs il y a plusieurs semaines qu'il était question que la grande échelle du centre de secours de Nogent lui soit retirée pour être affectée au centre de secours de Vincennes.

Je n'approuve pas une telle décision alors que la présence de la grande échelle au sein de notre centre de secours a été le résultat de très longues démarches et de très longues discussions et qu'elle est justifiée du fait des difficultés de circulation en journée.

Pour faire part de ma désapprobation, par un courrier du 12 décembre dernier, j'intervenais auprès du Général Gaëtan Poncelin de Raucourt, commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, pour obtenir de sa part des explications et des garanties concernant l'efficacité et la réactivité des secours suite au redéploiement, entre 3 centres de secours, des grandes échelles.

La réponse qui m'était transmise le 19 décembre (copie ci-jointe) tout en ne me satisfaisant pas, se limitait à assurer que les communes concernées par le centre de secours de Nogent continueraient à être desservies dans des délais « raisonnables ». Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles.

Je constate aujourd'hui que ce sujet mobilise grand nombre de mes collègues. Manifestement, la dimension financière est subitement mise en avant alors que, durant les dernières années, la B.S.P.P. a imposé un plan d'investissement assez lourd, sans négociation, aux collectivités partenaires.

Avant de parler finances, je considère qu'il faudrait d'abord, avec chiffres à l'appui, nous parler des priorités en matière de sécurité et rapidité d'intervention dans un espace urbain dense. Je fais partie de ceux qui demandent qu'on ne baisse pas le niveau et l'efficacité des interventions qu'assurent jusqu'à présent, avec compétences et dévouement, les effectifs de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Je demande que les décisions qui viennent d'être prises fassent l'objet d'un moratoire pour qu'une réelle négociation avec les collectivités qui financent la BSPP soit engagée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Très cordialement

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général du Val de Marne
Président de la Communauté d'Agglomération
de la Vallée de la Marne

